

CS RUMA



Responsable d'Unité de Méthanisation Agricole



Formation en alternance



Jeunes en poursuite d'études



420 heures de formation maximum



Accessible aux personnes en situation de handicap avec accompagnement personnalisé



De septembre à juillet
Inscriptions ouvertes de novembre à septembre



Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Objectif de la formation

L'objectif de la formation est de **maîtriser**, seul ou en équipe, le **fonctionnement et le pilotage** d'une unité de méthanisation, en partant de son approvisionnement jusqu'à la valorisation du biogaz et du digestat.

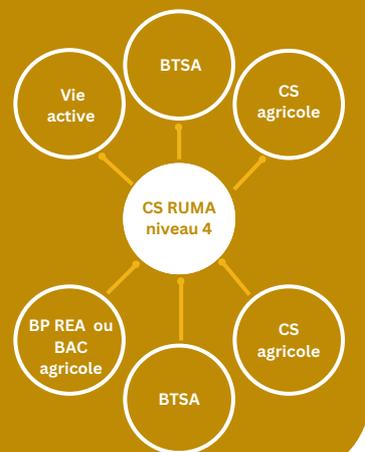
Organisation de la formation

Le parcours de cette formation **peut être individualisé** en fonction des acquis antérieurs.

Le CS RUMA compte 420 heures de formation maximum et des périodes en immersion professionnelle, sur le rythme :

- 1 semaine de cours
- 3 semaines en entreprise

Positionnement dans la filière



Modalités pédagogiques

- Mises en situations professionnelles, apprentissages théoriques en salle, travail en autonomie, travaux pratiques, visites.

Moyens pédagogiques

- Unités de méthanisation support, salles de classes, matériels informatiques, Centre de Ressources (CdR)...
- Une équipe de formateurs et d'intervenants professionnels.

Chiffres clés

➔ À retrouver sur notre site internet



Débouchés

- ➔ Responsable d'unité de méthanisation
- ➔ Salarié qualifié, technicien méthanisation
- ➔ Agriculteur en charge d'une unité de méthanisation individuelle ou collective

Programme de la formation

Gérer les flux d'entrée et de sortie du méthaniseur

- Alimentation du digesteur
 - ration
 - substrats
 - enregistrements
- Valorisation du digestat
 - agronomie
 - préservation des sols

Assurer le fonctionnement du méthaniseur

- Maintenance et entretien
- Surveillance de l'unité
 - supervision
 - suivi biologique
 - sécurité

Piloter une unité de méthanisation

- Sécurisation
- Agroécologie
- Suivi administratif
- Suivi économique
- Optimisation énergie
- Communication

Financements et tarifs

- Financement de la formation par l'OPCO de l'entreprise.
- Tarifs : différents en fonction du régime
- (contacter l'accueil du CFPPA).

Évaluation - Validation

- Une évaluation par capacité.
- **3 capacités** à acquérir pour obtenir le diplôme.
- Evaluations par **retour d'expériences** argumenté des situations professionnelles.
- Chaque capacité est **valable 5 ans**.
- Validation possible par **bloc de compétences**.

Admissions - Pré-requis

- Avoir plus de **18 ans**
- Etre titulaire d'un des **diplômes agricoles suivants ***:
 - brevet professionnel du secteur de la production agricole
 - baccalauréat professionnel du secteur de la production agricole
 - brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole
 - titres et certificats du secteur de la production agricole de niveau 4, enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles

* *dérogation possible sous condition pour un titulaire de diplôme de niveau 4 non agricole.*

- L'admission est prononcée **en fonction des résultats** de la journée de positionnement (expression écrite, mathématiques, connaissances professionnelles, entretien de motivation, présentation du projet professionnel)



Seule la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation permet le démarrage de la formation

Contactez l'accueil du CFPPA

☎ 02 43 68 24 97

✉ cfppa.laval@educagri.fr

🌐 <http://agricampus-laval.fr>

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX